

MAIRIE  
DE  
**REPLONGES**



Extrait du Registre  
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL  
de la commune de REPLONGES

\*\*\*\*\*

Séance du 20 septembre 2024

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de REPLONGES, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière du 13 septembre 2024, et sous la présidence de Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES.

N° Délibération  
D462024

Nombre de membres en

Exercice : 27  
Présents : 21  
Votants : 26  
Pour : 26  
Contre : 0  
Abstention : 0

Présents : Monsieur Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES,  
M. RETY Jean-Pierre – Mme ROBIN Pascale – M. GAULIN Christian –  
Mme PACCAUD Christine – M. MONTERRAT Raphaël, Maires-Adjoints,  
M. CHEVRET Pascal – Mme RAVAT Ginette – Mme FONTIMPE Catherine –  
Mme DESBROSSES Marie-Claire – M. MONTERRAT Franck –  
M. ALBENQUE Christophe – M. GAILLARD Bruno – Mme BOZONNET  
Nathalie – Mme PONCET Florence – Mme DEGRANGE Valérie – Mme LOURD  
Mathilde – M. MURE Julien – M. BERRY David – Mme BONNAT Laura –  
M. BATAILLARD Kévin, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Mme BLANC Dominique a donné pouvoir à  
Mme PACCAUD Christine, Mme BOIVIN Nadine a donné pouvoir à M. VERNOUX  
Bertrand, M. RIGAUD Denis a donné pouvoir à M. BERRY David, M. NILLON  
Christophe a donné pouvoir à Mme ROBIN Pascale, Mme JOLY Christelle a donné  
pouvoir à M. ALBENQUE Christophe.

Date de la convocation :  
13/09/2024

Absent excusé : M. DEVEYLE Alain

Secrétaire : M. BATAILLARD Kévin

Objet de la délibération : **DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE PAR DELEGATION DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire présente les décisions qu'il a prises en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT, lui donnant délégation pour la durée de son mandat, pour prendre et exécuter en son nom certaines décisions, sans consultation préalable du Conseil Municipal.

**Eclairage – Salle ULIS**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour la rénovation de l'éclairage de la salle du dispositif ULIS pour un montant de 1 559.37 € HT soit 1 871.24 € TTC auprès de l'entreprise ARELEC.

**Peinture – Salle ULIS**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour la rénovation de la peinture de la salle du dispositif ULIS pour un montant de 3 197.63 € HT soit 3 837.16 € TTC auprès de l'entreprise AG RETY.

**Porte et fenêtres – Salle ULIS**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour le remplacement de portes et fenêtres de la salle du dispositif ULIS pour un montant de 3 269.07 € HT soit 3 922.88 € TTC auprès de l'entreprise Cruz Fermetures.

**Cylindres pour portes – Salle ULIS**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour la fourniture de cylindres pour les accès à la salle du dispositif ULIS pour un montant de 450.00 € HT soit 540.00 € TTC auprès de la société FOUSSIER.

Accusé de réception en préfecture  
001-210103206-20240920-D462024-DE  
Date de réception préfecture : 26/09/2024

**Revêtement sol – Salle ULIS**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour le remplacement du sol de la salle du dispositif ULIS pour un montant de 2 748.78 € HT soit 3 298.54 € TTC auprès de la SARL Fontimpe.

**Films vitrage – Dispositif ULIS**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour la fourniture et la pose de films dépoli sur les vitres de la salle du dispositif ULIS pour un montant de 153.23 € HT soit 183.87 € TTC auprès de la SARL Berry Graphic's.

**Brosses balayeuse – Service technique**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour la fourniture de quatre brosses pour la balayeuse pour un montant de 581.64 € HT soit 697.97 € TTC auprès de la société PERIE.

**Porte de secours – Mairie**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour le remplacement de la porte de secours de la Mairie pour un montant de 2 972.37 € HT soit 3 566.84 € TTC auprès de l'entreprise Cruz Fermetures.

**Débroussailleuse – Service technique**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour l'achat d'une débroussailleuse thermique pour un montant de 787.00 € HT soit 944.40 € TTC auprès de la société GARRY Motoculture.

**Pavés led – Bâtiments communaux**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour l'achat de vingt pavés led à installer dans les bâtiments communaux pour un montant de 718.20 € HT soit 861.84 € TTC auprès de la société REXEL.

**Isolation – Salle ULIS et Classe maternelle**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour des travaux d'isolation dans la salle du dispositif ULIS et l'école maternelle pour un montant de 7 332.00 € HT soit 8 798.40 € TTC auprès de la société MARTINEZ Isolation.

Pour copie délivrée conforme aux registres,  
Replonges le 26 septembre 2024

Le Maire de REPLONGES,



Bertrand VERNOUX